

**Entente de confidentialité
(prêteur potentiel)****VERSION ÉTENDUE**

- IDENTIFICATION DES PARTIES
- PRÉAMBULE
- OBJET
 - Divulgence de l'information confidentielle
 - Liste des éléments d'information confidentielle
 - Divulgence ultérieure d'éléments additionnels
 - Définitions
- CONSIDÉRATION
 - Obligation de confidentialité
 - Durée de l'obligation de confidentialité
 - Remise des éléments d'information confidentielle
- DISPOSITIONS PARTICULIÈRES
 - Représentants des Parties
 - Communications électroniques
 - Propriété de l'information confidentielle
 - Propriété intellectuelle relative à l'information confidentielle
 - Absence de licence relative à l'information confidentielle
 - Personnes ayant accès à l'information confidentielle
 - Confidentialité requise des représentants du Prêteur Potentiel
 - Fins de l'accès à l'information confidentielle
 - Utilisation de l'information confidentielle
 - Absence de responsabilité pour utilisation non autorisée
 - Exactitude de l'information confidentielle
 - Déroulement du processus de divulgation
 - Lieu du processus de divulgation
 - Personnes pouvant être

interrogées par le Prêteur
Potentiel

- Collaboration de l'Entreprise
- Début du processus de divulgation
- Durée du processus de divulgation
- Fin du processus de divulgation
- Renonciation au processus de divulgation
- Obligations du Prêteur Potentiel
- Obligations de l'Entreprise
- Représentations et garanties du Prêteur Potentiel
- Représentations et garanties de l'Entreprise
- Remise anticipée des éléments d'information confidentielle
- Libération de l'obligation de confidentialité
- Obligation légale ou judiciaire de divulguer l'information confidentielle
- Engagement de non-concurrence
- Engagement de non-sollicitation de clientèle
- Engagement de non-sollicitation de personnel
- Injonction
- Dommages-intérêts
- Prolongation de la durée d'un engagement non respecté
- Engagements distincts
- Caractère raisonnable des engagements
- Réduction judiciaire des engagements
- Réduction discrétionnaire des engagements
- Relation entre les Parties
- Autres ententes entre les Parties
- Absence de défense
- Frais juridiques raisonnables
- Frais professionnels relatifs au processus de divulgation
- Frais professionnels relatifs à la présente Entente

- DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- Force majeure
- Autonomie des dispositions
- Avis

- Titres
 - Annexes
 - Absence de renonciation
 - Droits cumulatifs et non alternatifs
 - Totalité et intégralité de l'entente
 - Modification de l'entente
 - Genre et nombre
 - Inaccessibilité
 - Computation des délais
 - Devises
 - Lois applicables
 - Élection de domicile
 - Exemplaires
 - Portée de l'entente
 - Solidarité
 - Écoulement du temps
- ENTRÉE EN VIGUEUR DE L'ENTENTE
 - DURÉE DE L'ENTENTE
 - FIN DE L'ENTENTE
 - RECONNAISSANCE DES PARTIES
 - SIGNATURE DES PARTIES
 - INTERVENTION
 - ANNEXE: Liste des éléments d'information confidentielle
 - ANNEXE: Représentants du Prêteur Potentiel
 - ANNEXE: Personnes pouvant être interrogées par le Prêteur Potentiel

VERSION ABRÉGÉE

- IDENTIFICATION DES PARTIES
- OBJET
 - Divulgence de l'information confidentielle
 - Liste des éléments d'information confidentielle
 - Divulgence ultérieure d'éléments additionnels
- CONSIDÉRATION
 - Obligation de confidentialité
 - Durée de l'obligation de confidentialité
 - Remise des éléments d'information confidentielle

- DISPOSITIONS PARTICULIÈRES
 - Engagements de non-concurrence, non-sollicitation de clientèle et non-sollicitation de personnel
 - Injonction
 - Dommages-intérêts
 - Caractère raisonnable des engagements
 - Réduction judiciaire des engagements
- ENTRÉE EN VIGUEUR, DURÉE ET FIN DE L'ENTENTE
- SIGNATURE DES PARTIES